

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le 08/11/2024



ID : 001-200070118-20241105-DEL\_24\_11\_05\_03-BF

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Séance du 05 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 novembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 30 octobre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

#### Nombre de Conseillers :

**En exercice : 36**

**Quorum : 19**

**Présents : 30**

**Représentés : 5**

**Absents : 6**

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Vincent GELAS, Mme Fabienne GIMARET, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nelly DUVERNAY (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Gaëtan FAUVAIN (pouvoir à Mme Christelle PAGET), Mme Carole FAUVETTE (pouvoir à M. Philippe PROST), M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Catherine GUTIERREZ (pouvoir à M. Renaud DUMAY), M. Roger RIBOLLET,

Secrétaire de séance : Mme Magalie PEZZOTTA

#### N°2024/11/05/03 – BUDGET OFFICE DE TOURISME - EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu le Budget OFFICE DE TOURISME – exercice 2024, voté le 26 mars 2024,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 1 000 euros au compte 611 « Contrats de prestations de service », afin d'estimer au plus juste les besoins avant la fin d'exercice,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 6 500 euros au compte 6188 « Autres frais divers », afin d'estimer au plus juste les besoins avant la fin d'exercice,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 2 000 euros au compte 6231 « Annonces et insertions », afin d'estimer au plus juste les besoins avant la fin d'exercice,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 700 euros au compte 6288 « Autres services extérieurs », afin d'estimer au plus juste les besoins avant la fin d'exercice,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 10 000 euros au compte 6211 « Personnel affecté par la collectivité de rattachement », après calcul des frais de personnel à reverser au Budget Principal,

Vu la nécessité d'augmenter les crédits d'un montant de 3 924 euros au compte 6811 « Dotations aux amortissements des immobilisations » et au compte 2805 « Amortissement - concessions et droite similaires » afin de constater l'amortissement du nouveau site internet de l'Office de Tourisme à la demande de M. le Trésorier,

Vu la possibilité de diminuer les crédits d'un montant de 20 200 euros au compte 75822 « Prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal », après calcul des frais de personnel à reverser au Budget Principal,

Considérant qu'il convient d'apporter des modifications au budget OFFICE DE TOURISME,

Après avis favorable de la Commission Finances du 21 octobre 2024,

**Le Conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Office de Tourisme exercice 2024 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/611 – F.020 – Contrats de prestations de service	- 1 000 €
	c/6188 – F.020 – Autres frais divers	- 6 500 €
	c/6231 – F.020 Annonces et insertions	- 2 000 €
	c/6288 – F.020 – Autres services extérieurs	- 700 €
	c/6211 – F.020 – Personnel affecté par la collectivité	- 10 000 €
	c/6811 – F.020 – chap. 042 – Dotation aux amortissements	+ 3 924 €
	c/023 – F.020 – Virement vers la section d'investissement	- 3 924 €
	<b>Sous total</b>	<b>- 20 200 €</b>
Recettes	c/75822 – F.020 – Prise en charge du déficit du BA par le Budget principal	- 20 200 €
	<b>Sous total</b>	<b>- 20 200 €</b>

Section de d'Investissement

Recettes	c/2805 – F.020 –chap. 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	+ 3 924 €
	c/021 – F.020 – Virement de la section de fonctionnement	- 3 924 €
	<b>Sous total</b>	<b>0 €</b>

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 5 novembre 2024

Le Président,  
Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le  
De la publication sur le site internet le  
Le Président,  
Jean-Claude DESCHIZEAUX